

BART HOORENS IMMOBILIER sarl
79 Avenue Marcellin Poncet – 84 560 Ménerbes

TRANSACTION

Barème d'honoraires TTC à compter du 1^{er} avril 2017
(Arrêté du 10 janvier 2017 – publié au JORF du 18 janvier 2017)

Vente : 6% TTC (5% + TVA 20%)

Honoraires à la charge du vendeur – TVA comprises de 20%
(Constitution du dossier de vente, visites, suivi du dossier & frais de communication)

Les prix affichés s'entendent honoraires inclus.

LOCATION SAISONNIERE

Barème d'honoraires TTC à compter du 1^{er} avril 2017
(Arrêté du 10 janvier 2017 – publié au JORF du 18 janvier 2017)

20 % ttc sur le loyer à la charge du propriétaire

Les prix affichés s'entendent honoraires inclus.

Médiateur: www.anm-conso.com

Carte Professionnelle Transaction & Gestion N° CPI 8401 2018 000 023 812 délivré par CCI
VAUCLUSE – Garantie par GALIAN ASSURANCES, 89 Rue de la Boétie à 75 008 Paris - Sarl au
capital de 10 000 € - R.C.S. AVIGNON 750 021 909 – TVA FR01 750 021 909